

Le Conseil national de la communication (CNC) appelle les journalistes « à faire preuve de pondération dans l'attente des résultats de l'enquête ouverte à cet effet par les autorités ».

L'assassinat de Martinez Zogo continue de défrayer la chronique. Enlevé le 17 janvier dernier, le journaliste d'Amplitude FM sera retrouvé mort quelques jours après.

Un crime crapuleux qui est venu plonger la corporation dans l'émoi et la consternation.

La tension ne tombe point. Les organisations des journalistes ont initié des actions pour dénoncer l'assassinat de Martinez Zogo et demander que les coupables soient identifiés et traduits devant la justice. Ces hommes et femmes de médias ont déposé une gerbe de fleurs au siège d'Amplitude FM, la radio où Martinez Zogo officiait et animait une célèbre émission intitulée « Embouteillage ».

Le CNC dans un communiqué a appelé les journalistes « à faire preuve de pondération dans l'attente des résultats de l'enquête ouverte à cet effet par les autorités ».

Le président de l'organe régulateur des médias au Cameroun Chebonkeng Kalabubsu, a par ailleurs rappelé les dispositions du décret de janvier 2012 réorganisant le CNC qui fait de cette instance le garant de la promotion de la liberté de la communication sociale au Cameroun.